



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quatre-vingt-quatorzième session**

**Rome, 7-11 novembre 2022**

**Recommandations du Comité financier non encore appliquées – Situation**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. David McSherry**

**Secrétaire du Comité financier**

**Tél.: +3906 5705 3719 - Adresse électronique: [Davidwilliam.Mcsherry@fao.org](mailto:Davidwilliam.Mcsherry@fao.org)**

### RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et restant à appliquer.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

#### Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document intitulé *Recommandations du Comité financier non encore appliquées – Situation* et a dit attendre avec intérêt de recevoir une version actualisée de ce document à sa prochaine session ordinaire.**

Recommandation	Situation
<b>SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-onzième session du Comité financier – document CL 170/12</b>	
<p>Concernant l'Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2021, le Comité a pris note des résultats de l'étude d'autres stratégies et solutions qui permettraient de financer les obligations relatives au personnel et du fait que la Direction ferait rapport au Comité financier, à une session ordinaire ultérieure, au sujet des études plus approfondies concernant les propositions formulées, notamment le recours des retraités aux régimes nationaux d'assurance maladie.</p> <p>(paragraphe 14)</p>	<p>Des informations actualisées sur cette question seront présentées au Comité financier courant 2023, une fois terminées les études d'autres stratégies et solutions qui permettraient de financer les obligations relatives au personnel.</p>
<b>Rapport de la cent soixante-dixième session du Conseil – document CL 170/REP</b>	
<p>Concernant le rétablissement par la Conférence du droit de vote des États Membres en retard dans le paiement de leurs contributions, le Conseil a pris note du projet de résolution de la Conférence examiné à la cent seizième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et a demandé au Président indépendant du Conseil de poursuivre les consultations informelles auprès des Membres, afin de parvenir à un consensus avant de présenter une version actualisée de la résolution de la Conférence, pour examen par le Conseil, par l'intermédiaire du CQCJ et du Comité financier, en vue de sa présentation à la Conférence, à sa quarante-troisième session, pour approbation.</p> <p>(paragraphe 41)</p>	<p>Des informations actualisées seront présentées au Comité financier à sa cent quatre-vingt-quatorzième session, au titre du point 4, «Rétablissement par la Conférence du droit de vote des États Membres en retard dans le paiement de leurs contributions».</p>
<b>QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-cinquième session du Comité financier – document CL 166/10</b>	
<p>Concernant le <i>Plan à moyen terme 2022-2025</i> et le <i>Programme de travail et budget 2022-2023</i>, le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a invité la Direction à procéder à l'actualisation de la méthode d'abattement pour délais de recrutement, et à son perfectionnement, afin de pouvoir obtenir des estimations des dépenses de personnel plus précises, en tenant compte en particulier du taux effectif et prévu d'occupation des postes;</li> </ul>	<p>Ces recommandations seront prises en compte lors de l'élaboration du Programme de travail et budget 2024-2025.</p>

Recommandation	Situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>a recommandé que l'examen des propositions concernant l'augmentation du financement des obligations de l'assurance médicale après la cessation de service, au titre des services passés, et le réapprovisionnement du Fonds de roulement soit reporté à un exercice ultérieur et a invité la Direction à continuer d'envisager d'autres stratégies à cet égard.</li> </ul> <p>(paragraphe 20)</p>	
<p><b>Rapport de la cent quatre-vingt-huitième session du Comité financier – document CL 168/9</b></p>	
<p>Concernant la situation des recommandations du Comité financier non encore appliquées, le Comité a recommandé que la version actualisée de la méthode d'abattement pour délais de recrutement soit présentée au Comité, pour examen, avant l'élaboration du Programme de travail et budget 2024-2025</p> <p>(paragraphe 20)</p>	<p>Ces recommandations seront prises en compte dans le calendrier relatif à la présentation du Programme de travail et budget 2024-2025.</p>
<p><b>RESSOURCES HUMAINES</b></p>	
<p><b>Rapport de la cent quatre-vingt-onzième session du Comité financier – document CL 170/12</b></p>	
<p>Concernant le <i>Rapport annuel sur les ressources humaines</i>, le Comité a prié la Direction de faire figurer, dans le rapport annuel sur les ressources humaines qu'elle présente au Comité financier, des informations actualisées sur les discussions relatives à une éventuelle révision des modalités contractuelles qui se déroulent actuellement et sont coordonnées par le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS).</p> <p>(paragraphe 20)</p>	<p>Des informations actualisées sur cette question seront présentées au Comité financier à sa session de mars 2023.</p>

CONTRÔLE	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-onzième session du Comité financier – document CL 170/12</b>	
<p>Concernant les <i>Informations actualisées sur la suite donnée aux recommandations qui figurent dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intitulés Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies (JIU/REP/2018/4) et Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1)</i>, le Comité a dit attendre avec intérêt de recevoir des informations actualisées sur cette question à sa prochaine session ordinaire et a encouragé la Direction à prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations du CCI dès que possible.</p> <p>(paragraphe 30)</p>	<p>Des informations actualisées seront présentées au Comité financier à sa cent quatre-vingt-quatorzième session, au titre du point 7, «Informations actualisées sur la suite donnée aux recommandations qui figurent dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intitulés Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies (JIU/REP/2018/4) et Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1)».</p>
<p>Concernant les <i>Informations actualisées sur la reprogrammation de l'examen 2021 de la gestion et de l'administration de la FAO par le CCI</i>, le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a demandé à la Direction de faire le nécessaire pour s'assurer que la reprogrammation de l'examen de la gestion et de l'administration de la FAO par le CCI soit confirmée dans les meilleurs délais, en prenant dûment en compte l'utilité éventuelle des résultats de l'examen aux fins du fonctionnement efficace de la FAO dans ces domaines;</li> <li>• a demandé que la Direction communique régulièrement aux Membres des informations actualisées sur les progrès accomplis dans le dialogue avec le CCI à ce sujet.</li> </ul> <p>(paragraphe 32)</p>	<p>Des informations actualisées seront présentées au Comité financier à sa cent quatre-vingt-quatorzième session, au titre du point 8, «Informations actualisées sur la reprogrammation de l'examen 2021 de la gestion et de l'administration de la FAO par le CCI».</p>